

Réponse à la devinette de samedi

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 10

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192230>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Londres et Paris.

Paris est droitier, Londres gaucher. Le cocher Parisien garde la droite, celui de Londres la gauche. Le premier s'assied sur le devant de sa voiture, le second sur le derrière.

Paris a une ceinture de fortifications et un octroi, Londres n'a ni muraille ni octroi. Paris est bâti en pierres, Londres en briques. A Paris les maisons sont hautes et les rues resserrées, à Londres les rues sont larges et les maisons basses. A Paris les portes sont plus larges que les fenêtres, à Londres les fenêtres sont plus larges que les portes. A Paris les volets des fenêtres sont en dehors, à Londres ils sont en dedans. A Paris on vit entassé, à Londres chaque famille a sa maison. A Paris on a un portier, à Londres son passe-partout. A Paris les lits sont placés le long de la muraille, à Londres au milieu de la chambre. Paris se lève de bonne heure, Londres se lève tard.

Paris dine, Londres mange. Paris fait deux repas par jour, Londres en fait quatre. Londres, dit Voltaire, a cent religions et une sauce, Paris a cent sauces et pas de religion. A Londres la fourchette a trois dents, à Paris elle en a quatre. Les pains de Paris sont longs, ceux de Londres sont carrés. Paris boit du vin, Londres de la bière. Paris prend son café, Londres son thé.

Paris est gai, Londres est triste. Paris marche, Londres court. Paris fait ses lois pendant le jour, Londres pendant la nuit. Le soldat de Paris porte un pantalon rouge et une tunique bleue, celui de Londres porte un pantalon bleu et une tunique rouge. Le premier est toujours armé, le second ne tient à la main qu'une petite canne. Paris se chauffe au bois, Londres à la houille. Paris est artiste, Londres marchand. L'ouvrier de Paris appelle le Mont-de-Piété « ma tante, » celui de Londres l'appelle « mon oncle. » L'étudiant de Paris est radical, celui de Londres conservateur. La femme de Paris relève coquettement ses jupes, celle de Londres les laisse trainer. La première a des bottines en bon état et sort nu-tête, la seconde porte des souliers éculés et un chapeau ébouriffant. Les tailleurs de Paris copient les modes de Londres, les modistes de Londres copient les modes de Paris. Quand un Parisien fait une division, il place le diviseur à la droite du dividende, le Londonien fait tout le contraire.

A Paris on boit son vin dans des verres incolores, à Londres on le boit dans des verres bleus, rouges et verts. Paris boit les spiritueux purs, Londres les boit allongés d'eau. Le Londonien mange sa soupe par le côté de la cuiller, le Parisien la mange par la pointe.

Dans les théâtres de Londres l'habi-

tué du paradis siffle pour applaudir, dans ceux de Paris, cet individu siffle pour marquer sa désapprobation.

L'ouvrier de Paris donne le bras à son amoureuse ou à sa femme, celui de Londres lui prend le bras.

A Paris, les personnes aisées occupent les premiers étages des maisons et les petites gens logent plus près du ciel; l'inverse a lieu à Londres.

Les boîtes à lettres parisiennes ont une fente horizontale pour l'introduction des correspondances; elle est située verticalement dans les boîtes de Londres. S'il survient un embarras de voitures, les cochers de Paris s'emportent et s'injurient; ceux de Londres s'occupent patiemment à débrouiller leurs attelages.

Comment on peut empêcher le bouillon de tourner. — Lorsqu'il fait chaud, et surtout par les temps orageux, le bouillon est susceptible de s'aigrir et, comme on dit vulgairement, de tourner.

Les ménagères économes, avec un peu de précaution, peuvent cependant conserver le bouillon pendant plusieurs jours.

Le point essentiel est de faire bouillir chaque jour le bouillon, après avoir enlevé la couche de graisse qui se forme à sa surface lorsqu'il est refroidi. L'ébullition a pour effet d'entraîner les matières qui pourraient compromettre le liquide.

Il est important également de conserver le bouillon dans des vases plats et larges, en porcelaine ou en terre vernissée. Plus le liquide occupera une plus grande étendue et moins il sera susceptible de s'altérer.

Boutade.

Le colonel X... est un vieux dur à cuire qui déteste les gommeux. L'autre jour, en prenant le train, il cherchait vainement le compartiment des fumeurs. Il ouvre enfin un wagon où s'étale un de ces jeunes gens qui trouve très chic de porter la chemise décollée jusqu'au milieu de la poitrine, avec une cravate minuscule.

Le colonel referme brusquement la portière et s'éloigne en grommelant :

— Pardon!... wagon des dames seules!

Réponse à la devinette de samedi :

B	G
O	R
LAUSANNE	PAYERNE
G	O.
Y	N

Ont deviné : MM. Robrbach, Lausanne. — Orange, Genève. — Café du Commerce, Lausanne. — Bastian, Forel, Wagner, Berne. — Bastian, Marguerat et Gerber, Lutry. — Aubert, Genève. — Bochud, Bossonnens. — Henny, Fleurier. — Matthey, John, Echallens. — Amiguet, Gryon. — Perrin, Daniel, Payerne. — Verly, Corcelles. — E. Saugy, à Morges. — La prime est échue à ce dernier.

Logogriphe.

On me déterre sur six pieds
Et je m'enterre sur cinq pieds ;
Si l'on m'encave sur trois pieds
On me parcourt sur quatre pieds
Et sur trois pieds.

Prime. Un petit couteau... pour le perdre.

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESEUR

à la FÊTE DES VIGNERONS

et à l'Exposition universelle de 1889.

PAR L. MONNET.

Cette relation de voyage, qui sera mise très prochainement sous presse, formera un joli volume, illustré de nombreuses vignettes par M. E. DÉVERIN.

Prix pour les souscripteurs : fr. 1,60. — En librairie, 2 francs.

On peut souscrire en s'inscrivant au bureau du *Conteur vaudois*, ou par *carte-correspondance*, jusqu'au 31 mars.

Voici la liste des principaux sujets traités dans l'ouvrage :

A l'Abbaye des Vignerons. Sur l'estrade. Au Cercle du Léman, avec M. Currat et les vachers d'Appenzell.

Entrevue avec l'Abbé et les Conseillers. Départ de Vevey en char à bancs, attelé de *Fanny*.

Départ pour Paris. Passage à Lausanne. Visite de la place Montbenon, du Palais et de la Grotte.

Arrivée à Paris. Le restaurant Gilliéron, rue Richer.

Grognuz au salon de coiffure. En fiacre pour l'Exposition. Deux cochers grincheux.

Au restaurant Duval. — L'assesseur et la marchande de machines à coudre.

A la Tour Eiffel.

La danse des femmes d'Orient.

Le globe terrestre.

A Buffalo. Favey, Grognuz et l'assesseur attaqués par des sauvages.

Aux Grands Magasins du Louvre. — Achat d'une rotonde pour M^{me} Grognuz.

Au musée Grévin.

Les prunes de la Mère Moreau.

Visite de la Chambre des Députés.

Etc., etc., etc.

Orphelinat de Penthaz. — La vente annuelle en faveur de cette œuvre de charité aura lieu en mars. Les billets à 1 franc, tous gagnants, sont déposés chez M. Tarin, qui recevra également les lots qu'on voudra bien offrir.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 26,75. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 47,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 103. — De Serbie 3 % à fr. 85. — Bari, à fr. 68. — Barletta, à fr. 43. — Milan 1861, à fr. 42. — Milan 1866, à fr. 13. — Venise, à fr. 26. — Port à la charge de l'acheteur.

J. DIND & Co, Successeurs de Ch. Bornand.
(ancienne maison J. Guilloud)

4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.